



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Dépôt du budget du Québec 2013-2014 De quel bois se chauffe ce gouvernement?

Québec, 7 novembre 2012 – À l’occasion du dépôt hâtif du budget du Québec 2013-2014, le Collectif pour un Québec sans pauvreté tient à formuler quelques recommandations au nouveau gouvernement, lequel a assuré dans son discours d’ouverture que la solidarité allait être un des quatre piliers de son action.

Réviser le pacte social et fiscal

De plus en plus de voix s’élèvent au Québec pour réclamer une révision du pacte social et fiscal, lequel définit la relation des citoyenNEs entre eux et avec l’État, notamment à travers les services publics, les programmes sociaux et la fiscalité. La capacité de cette dernière à redistribuer la richesse est moindre qu’auparavant, puisqu’elle a été fortement amputée de sa progressivité.

Le Collectif recommande donc que le gouvernement amorce, après le dépôt de son budget 2013-2014, une démarche de révision de son régime social et fiscal afin d’en arriver, dans une première étape, à une fiscalité plus progressive, et donc à même d’assurer une plus grande justice économique et sociale.

Assurer la couverture des besoins

Au Québec, près d’une personne sur dix n’a pas un revenu suffisant pour combler ses besoins de base. « Plus de 750 000 personnes manquent cruellement de l’essentiel, sont obligées de faire des choix déchirants, vivent littéralement en situation de survie. C’est une situation inconcevable dans une société aussi riche que la nôtre. C’est un véritable scandale, un scandale qu’on ne peut plus ignorer », d’affirmer Robin Couture, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

À cet égard, le Collectif recommande que, dans son budget 2013-2014, le gouvernement du Québec s’engage à assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (MPC) et qu’il détermine des moyens et un échéancier pour y arriver.

Réduire les inégalités

Au Québec, l’écart entre les plus riches et les plus pauvres s’est accru depuis 1990. Ainsi, en 2007, la part de revenu accaparée par les 10 % de QuébécoiSEs les plus riches s’établissait à 37 %. « L’augmentation des écarts de richesse a des répercussions sur l’ensemble de la société. Là où les inégalités sont les plus grandes, les problèmes de santé, les taux de décrochage scolaire et les taux de criminalité sont aussi plus grands. Plusieurs études scientifiques montrent que l’égalité est profitable pour tout le monde, les riches comme les pauvres », d’ajouter Robin Couture.

Le Collectif recommande que, dans son budget 2013-2014, le gouvernement, d'une part, se fixe des objectifs de réduction des inégalités économiques selon un échéancier déterminé et agisse pour renverser dès maintenant la tendance à la progression des inégalités au Québec et, d'autre part, qu'il fournisse la totalité des données nécessaires pour juger de l'évolution des inégalités économiques.

« Dans son discours d'ouverture, la première ministre, Pauline Marois, a affirmé que l'action de son gouvernement visera notamment à "rétablir la solidarité". Or, dans ce même discours, les mots "pauvreté" et "inégalités" n'ont pas été prononcés une seule fois! Bref, pour le moment, on ne sait pas de quel bois se chauffe ce gouvernement. Le budget du Québec 2013-2014 nous le montrera toutefois bien assez tôt », de conclure Robin Couture.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca
